

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation N°
Voiture de tourisme	J E E P	Cherokee Chief (6 places)	CH 0445 06

Constructeur AMERICAN MOTORS CORPORATION, Southfield / Michigan (USA)
 Identification devant le No du châssis : "J.A17M"

Plaquette constructeur dans le compartiment du moteur, à gauche, sur l'avant
 N° du châssis à droite, à l'avant latéralement sur le longeron, au-dessus de la fixation du stabilisateur) frappés par
 Identification du moteur "M" à l'avant, au centre en haut sur le bloc, derrière le distributeur d'allumage) l'importateur
 Importateur principal RAMPY MOTORS INC., AG., Sulgeneckstrasse 60, 3000 Bern 12
 Véhicule homologué

Châssis
 Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 4
 Direction mécanique avec assistance hydraulique
 Transmission automatique + boîte complémentaire route/terrain
 Nombre de vitesses 3 x 2 Entraînement toutes roues, constant
 Frein de service hydraulique, 2 circuits, AV=disques/AR=exp.interne
assistance par dépression, sur toutes les roues,
souple proportionnelle sur les roues arrière
 Frein auxiliaire mécanique, à expansion interne,
sur les roues arrière
 Frein d'arrêt identique au frein auxiliaire
 Ralentisseur -
 Contrôle 2 circuits par différence de pression; lampe-témoin combinée

Moteur
 Marque A M C Type VB-360 2-V (M)
 Construction V Temp 4
 Carburant B Position avant
 Refroidissement eau Nombre cylindres 8
 Alésage 103,63 Course 87,39
 Cylindrée 5893 CV-impôt 30,01
 Puissance en kW 97,5 à/min 3625
 CV 132,5 DIN
 Bruit à proximité 88,5 dB/A à V/min 2720 *)
 Silencieux 1 = 635 x Ø 165 mm
 Mesure des gaz ECE-15; CO = 0,25 % à 700 t/min, **)
 Déparasitage OCE, annexe 8, chiffres 3+4 = D

Carrosserie Limousine
 Nombre de portes 2 Indic. vitesse km/h
 Ceintures sécurité SAE-J-1c Rétroviseurs gauche / droite
 Cais - Attelage sur demande
 Antivol verrouillage de la direction

Nombre de places 6 av. 3 centre ar. 3

Dimensions
 Longueur intérieur 4700 Empattements 2700
 Largeur 2040 Essieu double av. ar. 1740 ar. 1640
 Hauteur 1800 Voie av. ar. -
 Porte à faux lat. - Voie av. ar. -
 av. 780 ar. -
 ar. 1150 Braquage ø g 11700 d 11500

Distance volant - vers l'avant du véhicule ->

Poids
 avant 1110 arrière 870 total 1980
 Poids à vide 135 285 420 +)
 Charge utile 1245 1155 2400
 Poids total 2812
 Garantie fabr. 10 - 15 LT 10 - 15 LT
 Dimens. pneus R / 2,1 R / 2,1 (Variantes
 Ply/bars 1596 1596 voir
 Charge selon la marque, minimum 136 km/h exigée remarques)
 pour V max 8 x 15" 8 x 15"
 Jantes 8 x 15" 8 x 15"
 Garantie poids remorquable avec frein
 Garantie poids remorquable sans frein
 Garantie poids de l'ensemble 9095
 Poids remorquable testé
 Vitesse maximale selon le constructeur 136 km/h
 Vitesse maximale testée km/h

Equipement §) _____
 Feux de route ECR (E) _____
 Feux de croisement ECR (E) _____
 Feux de position A (E) dans ECR _____
 Feux rouges AJ SAE AIRST 74 _____
 Feux stop dito (AR=) _____
 Clignoteurs av SAE IP 6 _____, AV+AR (5 (3) ar voir feux rouges _____
 Catacliptres av _____ ar SAE A77 ou A63DCT _____
 Feux de gabarit av _____ ar AJ SAE P2 A5 _____
 Feux complémentaires _____
 Eclairage plaque 1/ séparé _____
 Essuie-glace 2/ balais _____ avec lave-glace _____
 Avertisseurs SPARTON LO + HI _____

 _____ ou d'autres modèles homologués

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule Voiture de tourisme _____
 Marque et type J E E P Cherokee Chief _____
 Homologation N° CH 0445 06 _____
 Carrosserie limouline _____
 Places total 6 (§§) avant 3 (§§)
 Poids à vide 1980 Carburant B
 Charge utile CV-impôt 30,01
 Poids total 2812 Cylindres 5993

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Mesure du bruit selon l'OCE: avec le véhicule en marche: 50 km/h, A2, IA 3,54 = 75,0 dB/A
 **) Mesure des gaz : une marque d'homologation n'est pas exigée (LFEM No 38 854)
 +) Charge utile : ne doit pas être notée sur le permis de circulation car le centre de gravité du pont de charge se trouve derrière l'essieu arrière.

§) Modification par l'importateur:

- la sortie de l'échappement est conduite droit vers l'arrière jusqu'à l'extrémité de la carrosserie;
- l'avertisseur est déplacé vers l'avant, derrière la grille du radiateur;
- les phares d'origine SEALED-BEAM sont remplacés par des ECR (E);
- les feux de position d'origine sont débranchés et remplacés par des A (E) dans ECR;
- les estadiotres d'origine non étanches; doivent être rendus imperméables;
- les ampoules d'origine des feux rouges et stop sont trop puissantes; sont remplacées par des 18/5 W; un autocollant doit indiquer la puissance exigée des ampoules lorsqu'elle diffère de celle d'origine;
- les angles de visibilité des feux rouges et clignoteurs AR ne sont pas respectés; doivent être complétés par des feux de gabarit AR et par des clignoteurs latéraux AR (5 E) montés en complément;
- les clignoteurs AV latéraux ne doivent pas fonctionner alternativement;
- les clignoteurs complémentaires AR ne doivent pas brûler avec les feux stop;
- ceinture de sécurité sous-abdominale montée pour le siège du centre.

§§) Nombre de places : AV 3; seulement si le véhicule est équipé d'une banquette ininterrompue.

Remplace FH CH 0445 06 du 01.03.78 / 07.06.78
 Nombre de places (21.04.91)

Lieu et date de l'homologation Bellach, 01.03.78
 03.09.78 (adm.)

Service fédéral d'homologation

Voiture
de tourisme

J E E P

Cherokee Chief
(6 places)

CH 0445.06

Fiche complémentaire

I

Homologation de contrôle du 06.10.78 à Berne - Gau

A partir du No du châssis: J9A17NN 000 001 (2ème chiffre = millésime)

Equipement : (véhicules avec phares carrés)

feux de route : Sealed Beam SAE H.. ou DOT ou sur demande HCR (E)

feux de croisement : Sealed Beam SAE H.. ou DOT ou sur demande HCR (E)

feux de position : A (E) séparés (montés par l'importateur) ou A (E) dans HCR.